



SAVOIR-FAIRE
DES ÎLES DU PONANT

DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉES INSULAIRES

Dossier à renvoyer avant le 28 avril 2023 à :

contact@savoirfaire-ilesduponant.com

Pour tout renseignement :

Charlotte Courant

07 85 26 67 45

ccourant@savoirfaire-ilesduponant.com

Les Trophées Insulaires de l'association Savoir-Faire des îles du Ponant ont pour objectif de **promouvoir les entrepreneurs insulaires et de développer l'entrepreneuriat sur les îles**. L'événement permet également d'apporter aux adhérents de la visibilité grâce à des actions de communication. A travers cette deuxième édition, nous mettons en lumière le dynamisme économique des îles et encourageons la création d'activités.

Le dépôt des candidatures est ouvert depuis le **10 mars jusqu'au 28 avril 2023**. La journée de réunion du jury aura lieu en juin, pour une remise des Trophées en septembre au festival Les Insulaires à Houat.

NOM Prénom :

Nom de la structure :

Secteur d'activité :

Ile :

Téléphone :

Catégorie :

Cochez la catégorie à laquelle vous souhaitez participer

Préservation des ressources

Cette catégorie récompensera un projet ou une entreprise insulaire qui s'engage dans la **transition écologique** : économie des ressources (eau, énergie), utilisation ou réutilisation de matières premières locales, réduction ou valorisation des déchets, respect de la biodiversité, réduction des émissions de gazs à effet de serre, adaptation au changement climatique. Cette catégorie s'adresse aux entreprises insulaires qui souhaitent **mettre en lumière leur engagement** sur ces sujets impactants.

Services à l'année

Cette catégorie récompensera une entreprise insulaire qui s'engage pour **la vie à l'année de son île**, en y développant des services essentiels aux populations qui n'existeraient pas sans ces entreprises. Cette catégorie s'adresse aux entreprises insulaires qui, par leur ouverture à l'année, maintiennent un lien social et des services pour les habitants des îles, et souhaitent valoriser leurs actions.

Artisanat local

Cette catégorie récompensera un projet ou une entreprise insulaire qui promeut ou développe un **savoir-faire local qui permet de faire rayonner l'île**. Ce savoir-faire devra faire écho à l'histoire de l'île et/ou à ses patrimoines naturels et culturels. Cette catégorie s'adresse aux entreprises insulaires, de service ou de production, qui souhaitent contribuer au développement de leur territoire à travers la préservation de leurs métiers.

Présentation du projet ou de l'activité présenté au concours :

Quelles sont/seront les retombées économiques de votre projet ou de votre activité pour l'île ?

Potentiel de création ou de maintien d'emploi :

Je soussigné(e).....s'engage sur l'exactitude des renseignements donnés.

A, le.....